

## Délibération Du Conseil d'Administration

Séance du 9 MARS 2026

Président de séance : Monsieur Poisson, Président

Présents :

Représentants des élus : Mesdames Cormier, Pinçon, Monsieur Perrier

Représentants des associations : Mesdames, Garnier, Ruault, Saudrais, Monsieur Guilmeau

Absent ayant donné pouvoir :

Madame Duval pouvoir à Mme Cormier

Objet : affectation résultat 2025 Foyer Logement

**La section d'exploitation du Compte Administratif 2025 du Foyer Logement faisant apparaître :**

Excédent de l'année 2025 = 12 993.69 €

Excédent antérieur = 34 145.87 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité d'affecter la totalité de la somme au compte 002 soit 47 139.56 €

**La section d'investissement du Compte Administratif 2025 du Foyer Logement faisant apparaître :**

Résultats de l'année 2025 = 3 442.08 €

Excédent antérieur = 11 649.72 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité d'affecter la totalité de la somme au compte 001 soit 15 091.80 €

Le Président  
G. POISSON

